

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE
– ETIQUETAGE ET NOTICE COMBINES**

{ Bidons en polyéthylène de haute densité de 5, 10, 20, 60 ou 200 litres avec des bouchons à vis en polyéthylène de haute densité }

1. NOM DU MEDICATION VÉTÉRINAIRE

BOVIQARAI 1,52 MG/ML SOLUTION POUR TREMPAGE / PULVERISATION MAMMAIRE

2. COMPOSITION

Un mL contient

Substance active:

Iode 1.52 mg

Liquide rouge-brun.

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

5, 10, 20, 60 ou 200 litres.

4. ESPÈCES CIBLES

Bovins (Vaches laitières).

5. INDICATIONS D'UTILISATION

Indications d'utilisation : Désinfection des trayons dans le cadre d'une stratégie visant à réduire l'incidence de la mammite chez les vaches en lactation (prophylaxie de la mammite).

6. CONTRE-INDICATIONS

Contre-indications : Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

7. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Mises en garde particulières:

La présence de lait ou de saleté neutralise l'iode, réduisant ainsi son activité et son efficacité. Assurez-vous que la mamelle et les trayons soient propres et secs avant la prochaine traite.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

Pour un usage externe uniquement. L'utilisation du médicament vétérinaire sur des trayons blessés, peut ralentir le processus de guérison. Il est recommandé d'interrompre le traitement jusqu'à ce que les blessures soient guéries.

Laisser sécher le médicament vétérinaire avant que les vaches soient exposées à des conditions météorologiques humides, froides ou venteuses.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'iode ou à l'un des excipients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire. Si vous développez des symptômes suite à une exposition, telle qu'une réaction cutanée, consultez un médecin et montrez-lui la notice et l'étiquette combinées. Éviter l'ingestion du médicament vétérinaire. En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui l'étiquette et la notice combinées.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du médicament vétérinaire. En cas d'utilisation en spray, éviter de travailler dans le brouillard de pulvérisation. Ce médicament vétérinaire peut être légèrement irritant pour la peau et les yeux. Eviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'administration du médicament vétérinaire. Lors de l'application, éviter le contact avec les mains ou porter des gants de protection. Si le médicament vétérinaire entre en contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Se laver les mains après utilisation.

Gestation et lactation: Peut être utilisé au cours de la gestation et de la lactation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions: Le médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé en même temps que d'autres désinfectants ou produits de soins pour trayons.

Incompatibilités: En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires ou des substances alcalines ou réductrices.

8. EFFETS INDÉSIRABLES

Effets indésirables : Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette étiquette, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification (LU: Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) : <https://pharmacovigilance> ; BE: www.notifieruneeffetindesirable-animaux.be).

9. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIES ET MODE D'ADMINISTRATION

Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration :

Administration mammaire. Quantités à administrer : 5 mL par vache par application.

10. INDICATIONS NÉCESSAIRES À UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Indications nécessaires à une administration correcte :

Le médicament vétérinaire est destiné à être utilisé en trempage ou en pulvérisation des trayons après la traite, jusqu'à deux fois par jour. La durée du traitement n'est pas limitée.

Trempez chaque trayon de la vache immédiatement après la traite dans un gobelet de trempage contenant le médicament vétérinaire non dilué. Alternativement, pulvérisez sur les trayons entièrement après chaque traite. La pulvérisation doit être effectuée par le dessous du trayon. Assurez-vous qu'au moins les trois quarts du trayon soient couverts et remplissez le gobelet de trempage ou le flacon pulvérisateur si nécessaire. Le gobelet de trempage ou le flacon pulvérisateur doit être vidé après chaque traitement et nettoyé avant réutilisation.

Assurez-vous que la mamelle et les trayons soient propres et secs avant chaque traite.

Si le médicament vétérinaire a gelé, décongèle-le dans un endroit chaud et agitez-le bien avant emploi.

11. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Viande et abats: zéro jours.

Lait : zéro heures.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Précautions particulières de conservation :

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C. À conserver debout et hermétiquement fermé dans le conditionnement d'origine. À conserver à l'abri du gel. Protéger de la lumière.

N'utilise pas ce produit vétérinaire après la date de péremption, indiqué sur le bidon après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour du mois.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ELIMINATION

Précautions particulières d'élimination :

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères. Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement. Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car Iode pourrait mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger. Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin.

14. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Classification des médicaments vétérinaires :

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance, sauf pour certaines présentations.

15. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET PRÉSENTATIONS

Numéro d'autorisation :

FR/V/6252380 0/2025

Bidon de 5 litres

Bidon de 10 litres

Bidon de 20 litres

Bidon de 60 litres

Bidon de 200 litres

Emballage :

Bidons opaques en polyéthylène de haute densité de 5, 10, 20, 60 ou 200 litres, avec des bouchons à vis en polyéthylène de haute densité. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

16. DATE DU DERNIER ÉTIQUETAGE APPROUVÉ

Date du dernier étiquetage approuvé :

{MM/AAAA}

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments.

17. COORDONNÉES

Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés: DeLaval NV, Industriepark-Drongen 10, 9031 Gent, Belgique. Numéro de téléphone PHV : 0032 9 351 24 27.

18. AUTRES INFORMATIONS**19. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT»**

À usage vétérinaire uniquement.

20. DATE DE PÉREMPTION

Numéro de lot et date de péremption : voir l'étiquette sur le bidon.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: 1 an

21. NUMÉRO DU LOT

Numéro de lot et date de péremption : voir l'étiquette sur le bidon